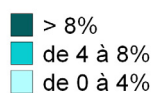
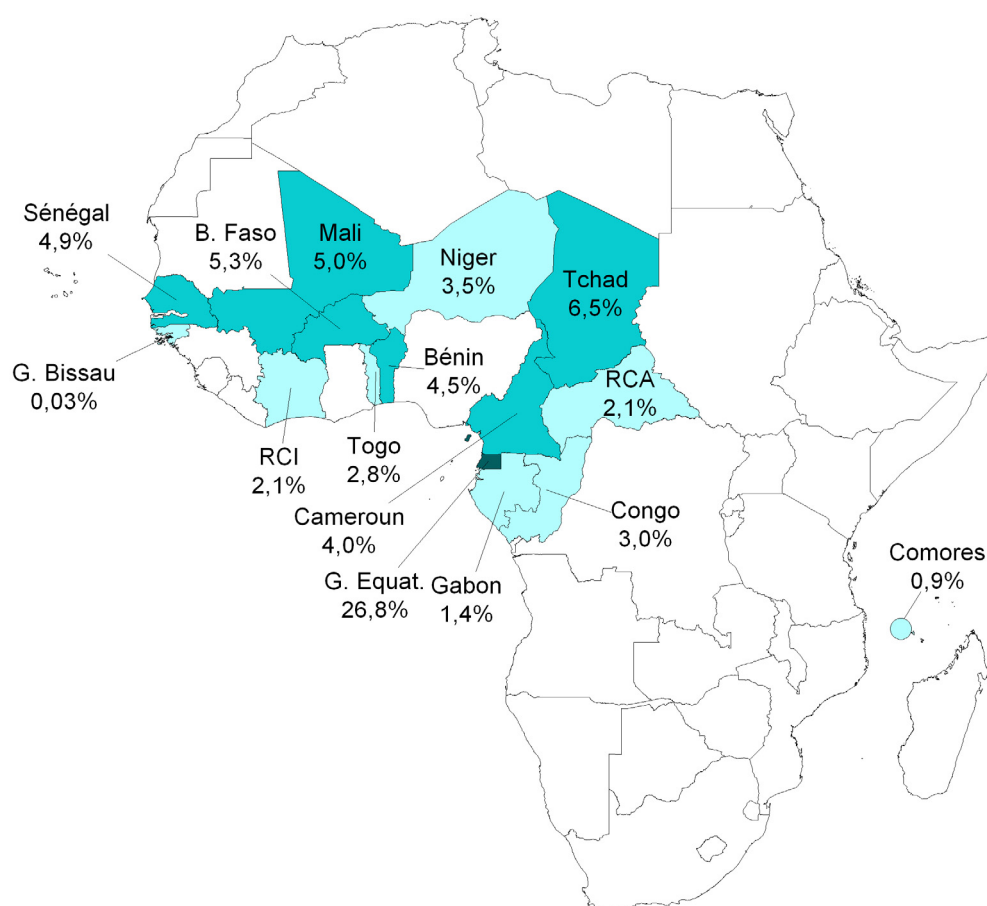


L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DANS LES PAYS AFRICAINS
DE LA ZONE FRANC

Taux de croissance du PIB en volume de 1995 à 2008

(en moyenne annuelle)



Sources: BCEAO, BEAC, BCC.
Calculs: Banque de France

2.1. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA

Taux de croissance du PIB en volume				
	<i>(en pourcentage)</i>			
	2005	2006	2007	2008 (a)
Bénin	2,9	3,8	4,6	5,0
Burkina Faso	7,1	5,5	3,6	5,0
Côte d'Ivoire	1,8	1,2	1,5	2,3
Guinée-Bissau	3,8	1,8	2,7	3,3
Mali	6,1	5,3	4,3	5,1
Niger	7,4	5,8	3,3	9,5
Sénégal	5,7	2,3	4,7	2,5
Togo	1,3	3,9	2,1	1,6
UEMOA	4,1	3,1	3,1	3,8

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

En 2008, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA s'est raffermi, à 3,8 % (3,1 % en 2007) mais reste à peine supérieur à celui de la croissance démographique de la zone.

Les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et au Togo ont permis à ces États de renouer avec les institutions de Bretton Woods. En Côte d'Ivoire, ces améliorations se sont traduites par une consolidation du taux de croissance qui s'est inscrit, pour la première fois depuis 2001, au dessus de 2 %.

Les principaux secteurs d'activité de l'UEMOA restent fragiles et sensibles par rapport aux chocs externes. Au premier semestre 2008, ils ont été affectés par la flambée des cours mondiaux du pétrole qui a continué de pénaliser des pays traditionnellement importateurs nets d'hydrocarbures. Au second semestre, ils ont commencé à enregistrer les premiers effets de la propagation de la crise financière au secteur réel (cf encadré p. 94). Toutefois, la bonne tenue de l'agriculture vivrière ainsi que le dynamisme des services et du BTP ont soutenu l'activité. L'examen des performances nationales fait, du reste, apparaître, à des degrés divers, une accélération de la croissance, sauf au Sénégal et au Togo, tous deux pénalisés par les performances médiocres du secteur des phosphates. En outre, la production vivrière a stagné au Togo, suite à des intempéries.

Plusieurs facteurs continuent de peser sur les perspectives d'un renforcement significatif et durable de la croissance, notamment: les difficultés persistantes de certaines filières agricoles ; l'insuffisance des infrastructures, en particulier, la capacité de production électrique ; la situation socio-politique de la Côte d'Ivoire qui représente 35 % du PIB de la sous-région.

En 2008, l'inflation a fortement progressé, passant de 2,4 % à 7,4 % en moyenne, en liaison avec l'augmentation des prix de l'énergie, des matières premières importées et des céréales produites localement.

Accords entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 31 juillet 2009

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	FRPC	05/08/2005	04/08/2009	24,77	0,0
Burkina Faso	FRPC	23/04/2007	22/04/2010	15,05	2,01
Côte d'Ivoire	FRPC	27/03/2009	26/03/2012	373,98	214,63
Guinée Bissau	AUPC	29/01/2008	23/06/2014	5,33	0,0
Mali	FRPC	28/05/2008	27/05/2011	27,99	8,00
Niger	FRPC	02/06/2008	01/06/2011	23,03	13,16
Togo	FRPC	21/04/2008	20/04/2011	84,41	35,20
Sénégal	FCE	19/12/2008	18/06/2010	121,35	56,63
Sénégal	ISPE	02/11/2007	01/11/2010		

Source : FMI

À fin mai 2009, les huit pays de l'UEMOA bénéficiaient de l'appui financier du FMI dans le cadre de l'exécution de programmes économiques: six (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo) au titre de la FRPC¹, un (Guinée-Bissau) à travers une Aide d'Urgence Post Conflit et un (Sénégal) dans le cadre d'une Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FPCE). Par ailleurs, le Sénégal met aussi en oeuvre un programme au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE).

Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo n'ont pas encore atteint le point d'achèvement. (cf. 1.2.2).

2.1.1. L'activité²

Au cours de la campagne agricole 2008-2009, la production vivrière a sensiblement progressé. Outre des conditions climatiques globalement plus favorables que l'an passé, elle a bénéficié des actions des Etats³, destinées à augmenter l'offre agricole dans la sous région, à la suite de la flambée des prix des produits alimentaires de 2008. En revanche, dans un contexte de recul des surfaces emblavées et de difficultés persistantes de certaines filières, notamment le coton, les cultures d'exportation n'ont pas connu la même tendance.

La récolte vivrière s'est globalement inscrite en augmentation de + 19,7 %, après une baisse de 3 % en 2007-2008. La production de céréales (mil, sorgho, riz, maïs) s'est inscrite en hausse de + 26,5 % (- 6,3 % en 2007-2008) et celle de tubercules (igname, manioc) de + 12,8 % (+ 0,9 % en 2007-2008).

Selon les estimations disponibles au moment de la rédaction du Rapport, cette progression des cultures vivrières se retrouve dans tous les États, à l'exception du Togo où les récoltes sont restées stables en raison des inondations survenues en juillet 2008. L'augmentation a été très forte au Sénégal (+ 145 %), au Burkina (+ 36,4 %), au Mali (23,9 %) au Bénin (+ 20,4 %), au Niger (+ 20,2 %) et en Guinée-Bissau (+ 15,7 %) et s'explique, notamment, par des effets de rattrapage suite aux baisses de la campagne 2007-2008. En Côte d'Ivoire, la progression est évaluée à environ + 3 % (contre + 0,9 % l'an passé).

¹ Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF) : Les pays peuvent emprunter un maximum de 140 % de leur quota au FMI, dans le cadre d'un programme de trois ans. Cette limite peut être portée à 185 % du quota en cas de circonstances exceptionnelles. Les prêts obtenus au titre de la FRPC portent intérêt à 0,5 %, avec remboursement semestriel, débutant 5 ans et demi et se terminant 10 ans après le déboursement.

² Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec le Système de comptabilité Nationale 1993 la production agricole au titre de la campagne « n/n+ 1 » est intégrée, depuis 2001, dans le calcul du PIB de l'année « n », par l'intermédiaire des comptes de stocks. L'effet demande est pris en compte l'année « n+ 1 », par déstockage, au titre de la consommation et des exportations

³ Notamment à travers des distributions d'intrants, de pesticides et de semences.

S'agissant des cultures d'exportation, la production de coton (1,16 million de tonnes) a stagné (+ 0,5 %), dans le prolongement de la fortement baisse enregistrée au cours de la précédente campagne (- 28,8 %). La désorganisation persistante de certaines filières (notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et au Bénin) et la substitution qui a parfois été opérée avec la production vivrière (au Mali en particulier) ont entraîné une réduction des surfaces emblavées. Si le Burkina a enregistré une hausse de + 45,1 %, les autres pays se sont inscrits en recul, les baisses les plus importantes concernant la Côte d'Ivoire (- 32,4 %), le Mali (- 23,3 %), le Togo (- 14,0 %), le Sénégal (- 14,0 %) et le Bénin (- 9,0 %).

La production de cacao (1,14 million de tonnes) a chuté (- 17,6 %) : si le Togo a enregistré une légère hausse (+ 1,0 %), les récoltes ont baissé de plus de 17 % en Côte d'Ivoire, du fait notamment du vieillissement des vergers. En revanche, la production de café a augmenté de 43,3 % pour l'ensemble de la sous-région, en liaison avec l'augmentation de 47,9 % enregistrée en Côte d'Ivoire où la récolte reste, néanmoins, significativement en dessous des niveaux atteints en 2005 et 2006. En Guinée-Bissau, la production de noix de cajou s'est aussi inscrite en progression (+ 1,9 %).

Les récoltes d'arachides ont augmenté de + 57,7 % (à 1,9 million de tonnes) en liaison avec les résultats obtenus par le Sénégal (+ 120,8 %), qui a bénéficié de conditions climatiques plus favorables que l'an passé et du lancement, par les Autorités, de la GOANA⁴.

Dans le secteur minier, les estimations sont orientées à la baisse pour trois des principales productions de la région (uranium, phosphates et pétrole) et en légère hausse pour l'or. La production aurifère de l'Union (59,4 tonnes) a progressé de 1,8 %, en raison d'augmentations de respectivement 258 % et 96,7 % au Burkina et en Côte d'Ivoire qui ont compensé les baisses enregistrées au Mali (- 7,5 %) et au Niger (- 2,6 %). Au Burkina, la mise en exploitation de nouvelles mines explique la multiplication par plus de trois de la production. En liaison avec l'ensablement de certains puits, la production de pétrole brut de la Côte d'Ivoire a continué de reculer (- 5,8 %), à 16,7 millions de barils. La production de phosphates a légèrement régressé, de 2,0 % (après - 22,7 % en 2007). Elle est en hausse au Togo (+ 12,3 %) où les délestages ont diminué mais où les équipements restent vétustes ; elle s'inscrit en revanche en baisse marquée au Sénégal (- 16,3 % après - 2,5 % en 2007), malgré la reprise de l'activité des ICS. Enfin, au Niger, l'extraction d'uranium a enregistré un nouveau et léger recul de - 2,6 % (contre - 8,1 % en 2007).

⁴ Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance. La GOANA concerne un ensemble de cultures principalement vivrières (mil, sorgho, ...) mais inclut aussi arachides et coton.

Comptes nationaux de l'UEMOA				
Agrégation des comptes nationaux des huit pays de l'UEMOA				
	<i>en milliards de francs CFA courants</i>			
	2005	2006	2007	2008 (a)
RESSOURCES	34 217,4	36 385,0	38 443,6	43 292,8
PIB (au prix du marché)	24 679,2	26 290,2	27 613,6	31 048,9
Importations de biens et services	9 538,2	10 094,8	10 830,0	12 243,9
EMPLOIS	34 217,4	36 385,0	38 443,6	43 292,8
Consommation Finale	21 759,9	23 236,4	25 095,2	27 552,9
Publique	3 407,0	3 992,6	4 331,4	4 697,3
Privée	18 352,9	19 243,8	20 763,9	22 855,6
Formation brute de capital fixe *	4 510,3	4 395,4	4 921,8	6 061,1
Exportations de biens et services	7 947,3	8 753,2	8 426,6	9 678,8
Taux d'investissement (en %)	18,3	16,7	17,8	19,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	4,0	3,1	3,1	3,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,4	3,4	1,8	8,4
Prix à la consommation en moyenne annuelle	4,3	2,3	2,4	7,4
(a) Chiffres provisoires				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

L'indice de la production industrielle, calculé par la BCEAO, s'est contracté de 2,2 % après avoir reculé de 3,0 % en 2007. Cette évolution a été contrastée selon les pays puisque l'activité industrielle a progressé au Niger (+ 25,2 %), au Bénin (+ 9,8 %) et en Côte d'Ivoire (+ 0,6 %). En revanche, elle a reculé au Burkina (- 16,3 %), au Mali (- 13,1 %), au Togo (- 11,4 %), en Guinée-Bissau (- 8,5 %) et au Sénégal (- 2,6 %). Ce recul s'explique, pour partie, par les problèmes d'approvisionnement en énergie électrique et par le reflux de l'activité des industries extractives comme des unités d'égrainage et de transformation du coton.

En 2008, les différentes composantes du PIB ont progressé, mais à des rythmes différents. Après une baisse de - 17,5 % en 2007, l'épargne intérieure a enregistré une hausse de + 38,8 % alors que la FBCF a progressé de + 23,1 % (+ 12,0 % en 2007). Le taux d'investissement est ainsi passé de 17,8 % du PIB en 2007 à 19,8 % en 2008 et le taux d'épargne de 9,1 % du PIB à 11,2 %. Enfin, la consommation finale a augmenté de + 9,8 %.

En ce qui concerne la FBCF, ces évolutions traduisent le dynamisme de l'investissement, avec la mise en œuvre de programmes, notamment dans les secteurs miniers et les BTP, mais vraisemblablement aussi, pour partie, un effet stock lié à la très bonne campagne vivrière 2008/2009. En ce qui concerne l'amélioration du taux d'épargne, elle s'explique essentiellement par une progression du PIB nominal (+ 12,4 %) plus forte que celle de la consommation globale.

2.1.2. L'inflation

En 2008, le taux d'inflation a très fortement progressé, à 7,4 % en moyenne annuelle (contre 2,4 % en 2007). Contrairement à 2007, où l'accélération des tensions inflationnistes n'avait concerné que le Sénégal et la Guinée-Bissau, tous les pays ont enregistré une flambée des prix. Remis en perspective, l'exercice 2008 apparaît exceptionnel. En effet, en moyenne, l'inflation dans la Zone UEMOA a été de l'ordre de 2,5 % entre 1996 et 2007. Il faut donc remonter aux années 1994 (31,0 %) et 1995 (12,0 %) pour trouver des hausses de prix supérieures à la réalisation de 2008.

Évolution des indices des prix à la consommation (a)				
	<i>(en moyenne annuelle – en pourcentage)</i>			
	2005	2006	2007	2008 (b)
Bénin	5,4	3,8	1,3	7,9
Burkina Faso	6,4	2,4	-0,3	10,7
Côte d'Ivoire	3,9	2,5	1,9	6,3
Guinée-Bissau	3,4	2,0	4,6	10,4
Mali	6,4	1,5	1,4	9,2
Niger	7,8	0,0	0,1	11,3
Sénégal	1,7	2,1	5,9	5,8
Togo	6,8	2,2	0,9	8,7
UEMOA				
– Prix à la consommation* (en moyenne annuelle)	4,3	2,3	2,4	7,4
– Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	2,4	3,2	2,0	7,2
* Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone				
(a) Indices harmonisés des prix à la consommation				
(b) Chiffres provisoires				
Source : BCEAO				

L'inflation a suivi une évolution infra-annuelle caractérisée par une accélération sur les huit premiers mois de l'année : en glissement, la hausse des prix a atteint un pic (10,8 %) fin août 2008, en liaison avec la forte progression des prix des céréales locales, des produits alimentaires importés (huile, lait, blé) et du pétrole brut. En revanche, les quatre derniers mois de l'année ont connu une décélération de la hausse des prix, qui est ressortie, en glissement, à 8,5 % fin décembre 2008. La détente des tensions inflationnistes s'explique par la bonne campagne agricole 2008-2009, l'inversion de la tendance à la hausse des prix des produits alimentaires importés et des cours internationaux du pétrole et du gaz, et s'est prolongée au premier semestre 2009.

En 2008, les taux d'inflation ont varié entre 5,8 % (Sénégal) et 11,3 % (Niger). Aucun des pays de la sous-région n'a respecté l'objectif de 2 % fixé dans le cadre de la programmation monétaire de la BCEAO.

2.1.3. Les finances publiques

En 2008, l'exécution des opérations financières des États s'est globalement traduite par une légère augmentation (en montant) du déficit global (hors dons), qui a atteint FCFA 1 466,6 milliards, soit 4,7 % du PIB contre 5,2 % en 2007.

Les recettes totales (dons compris) ont peu progressé (+ 8,7 % après + 17,1 % en 2007, soit seulement 1,5 % en termes réels), et ont représenté 20,4 % du PIB contre 21,1 % en 2007. Cette évolution est le résultat de la conjonction de plusieurs éléments :

- (i) La hausse nominale des recettes non fiscales avec + 9,0 % qui se stabilisent, en termes réels, à un haut niveau en liaison avec le recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières, les recettes tirées des licences de téléphonie mobile et des accords de pêche.
- (ii) La poursuite des efforts de recouvrement et d'élargissement de l'assiette imposable qui se sont traduits par une augmentation de 8,5 % des recettes fiscales. Toutefois, dans plusieurs pays (Burkina, Togo), les exonérations de droits de douane décidées pour compenser la hausse des prix alimentaires et pétroliers ont conduit à des manques à gagner substantiels. Par ailleurs, le taux de pression fiscale a diminué de 15,6 % à 15,1 % du PIB, ce qui traduit

malgré tout des difficultés persistantes en matière de recouvrement des impôts et des taxes.

- (iii) La hausse du montant de dons mobilisés (+ 9,0 %) qui s'est élevé à FCFA 858,3 milliards après FCFA 786,1 milliards en 2007, et qui reflète un soutien renforcé des partenaires extérieurs depuis 2006.
- (iv) Un rythme de progression du PIB nominal (+ 12,4 %) globalement supérieur à celui des recettes.

Les dépenses totales se sont accrues de 9,5 % et ont représenté 22,3 % du PIB contre 23,5 % en 2007. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation des dépenses courantes liée à l'accroissement de la masse salariale (+ 8,8 %) et à l'importance des transferts et subventions. Après une progression de + 44 % en 2006, ces transferts sont restés élevés, le TOFE repris ci après ne donnant qu'une idée partielle de leur niveau global puisque, au moment de la rédaction du Rapport, leur montant n'était pas disponibles pour plusieurs pays. Ils ont été réalisés au profit des secteurs énergétiques et des filières agricoles, notamment dans le cadre d'une atténuation des hausses des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires.

En revanche, les dépenses en capital (investissements en équipements et renforcement des infrastructures socio-économiques) ont nettement reculé (- 1,1 % après + 14,4 % en 2007), en liaison avec la baisse de la composante financée sur ressources externes. Le taux d'investissement public est ainsi passé de 7,5 % en 2007 à 6,6 %.

Tableau des opérations financières des États de l'UEMOA				
Agrégation des TOFE des huit pays de l'UEMOA		en milliards de francs CFA courants		
	2005	2006	2007	2008 (a)
RECETTES TOTALES	4 633,2	4 971,1	5 819,8	6 327,7
Recettes	3 998,6	4 401,3	5 033,7	5 469,5
Recettes fiscales	3 579,5	3 907,1	4 308,6	4 674,9
Recettes non fiscales	370,5	422,8	659,9	719,1
Autres recettes	48,5	71,4	65,2	75,5
Dons extérieurs	634,6	569,8	786,1	858,3
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	5 286,2	5 773,3	6 476,3	6 935,7
Dépenses courantes	3 454,5	3 798,4	4 191,1	4 588,7
Salaires	1 361,3	1 466,0	1 612,9	1 755,5
Intérêts de la dette publique	289,7	237,7	256,5	277,8
<i>intérieure</i>	<i>42,5</i>	<i>44,1</i>	<i>75,8</i>	<i>95,0</i>
<i>extérieure</i>	<i>240,5</i>	<i>188,5</i>	<i>176,3</i>	<i>178,1</i>
Autres dépenses courantes	1 786,9	2 084,3	2 281,7	2 548,0
<i>Dont subventions et autres transferts</i>	<i>579,3</i>	<i>834,1</i>	<i>860,7</i>	<i>778,2</i>
Dépenses en capital	1 672,0	1 801,7	2 067,8	2 045,7
Sur financement interne	797,4	932,0	1 074,5	1 121,0
Sur financement externe	874,6	869,7	993,3	924,7
Prêts nets	34,3	29,8	22,6	74,6
Dépenses des fonds spéciaux et des fonds annexes	125,4	143,4	194,9	226,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 1 287,6	- 1 372,0	- 1 442,7	- 1 466,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	36,4	- 91,4	24,7	37,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 653,0	- 802,2	- 656,6	- 608,0
ARRIÉRÉS	- 12,8	- 50,0	- 40,0	- 78,8
Arriérés intérieurs	- 27,0	- 61,6	- 56,3	- 73,8
Arriérés extérieurs	14,2	11,6	16,3	- 5,0
AJUSTEMENT DE TRÉSORERIE	35,7	88,5	78,9	- 26,9
SOLDE (base caisse) (3)	- 630,0	- 763,7	- 617,7	- 713,7
FINANCEMENT	641,5	744,2	644,6	695,3
Financement intérieur	- 37,5	- 23,2	42,3	340,0
Financement bancaire	- 60,6	- 139,7	1,3	174,4
Financement non bancaire	23,1	116,5	41,0	165,6
Financement extérieur	679,0	767,4	602,3	355,3
Tirages sur emprunts	546,6	542,6	580,1	630,4
Amortissement dû	- 521,0	- 2 712,5	- 359,5	- 373,1
Réaménagements et remise de dette	172,0	2 458,3	37,4	463,4
Variations des arriérés extérieurs (principal)	450,0	371,8	292,1	- 390,9
Autres financements	31,4	107,2	52,2	25,6
Ajustement statistique	- 11,7	25,2	- 26,8	5,1
Gap à financer	0,2	- 5,7	- 0,1	13,3
PIB (au prix du marché)	24 679,2	26 290,2	27 613,6	31 048,9
En pourcentage du PIB				
Recettes (hors dons)	16,2	16,7	18,2	17,6
Dépenses courantes	14,0	14,4	15,2	14,8
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	<i>- 1,7</i>	<i>- 1,9</i>	<i>- 1,6</i>	<i>- 1,7</i>
<i>Base engagements (dons compris)</i>	<i>- 2,6</i>	<i>- 3,1</i>	<i>- 2,4</i>	<i>- 2,0</i>
<i>Base caisse</i>	<i>- 2,6</i>	<i>- 2,9</i>	<i>- 2,2</i>	<i>- 2,3</i>
(a) chiffres provisoires				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y. c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés sur intérêts				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Dans ce contexte, le déficit global (dons compris) a été réduit à FCFA 608 milliards (FCFA 656,6 milliards en 2007). Le solde base caisse est ressorti déficitaire, à FCFA 713,7 milliards. Outre le recours au marché financier régional⁵, il a principalement été financé par des tirages sur emprunts extérieurs (FCFA 630,4 milliards). Par ailleurs, plusieurs pays ont obtenu des réaménagements de leur dette. Le Togo, en particulier, a notamment bénéficié, en juin 2008, d'un important réaménagement de sa dette extérieure auprès des créanciers du Club de Paris. La comptabilisation globale de ces évolutions favorables fait apparaître une réduction nette de FCFA 390,9 milliards des arriérés de paiement sur la dette extérieure de l'UEMOA. Néanmoins, les tensions de trésorerie ont subsisté, notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau qui ont enregistré, dans le courant de l'exercice 2008, une augmentation nette de leurs arriérés de paiement extérieurs de, respectivement, FCFA 25,4 milliards et FCFA 10,7 milliards. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les données brutes indiquent des accumulations d'arriérés extérieurs pour FCFA 302,2 milliards et des remboursements pour FCFA 276,8 milliards.

Le déficit, base engagements (dons compris), a atteint 2,0 % du PIB (2,4 % en 2007).

2.1.4. La balance des paiements

Selon les chiffres provisoires disponibles, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA se sont soldés, en 2008, par un excédent global de FCFA 91,4 milliards (0,3 % du PIB), après FCFA 777,9 milliards (2,8 % du PIB) en 2007. Cette forte baisse traduit une dégradation du déficit des transactions courantes (qui, en montant, est passé de FCFA 1 765,6 milliards à FCFA 1 824,2 milliards) et de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui diminue de 25 % à FCFA 1 794,8 milliards. Hors dons et en pourcentage du PIB, le déficit des transactions courantes s'est établi à - 7,2 % (contre - 7,5 % fin 2007).

Les exportations ont progressé de 10,4 %, en liaison, notamment, avec la hausse des ventes de cacao (+ 20,1 %), de pétrole (+ 29,6 %) et d'or (+ 34,5 %) et malgré le repli des ventes de coton (- 22,8 %). Parallèlement, les importations ont augmenté de + 9,3 % en raison de la hausse des achats de biens d'équipement (+ 14,2 %) et du renchérissement de la facture pétrolière (+ 19,5 %) et des produits alimentaires (+ 13,8 %). En montant, le déficit commercial est demeuré pratiquement inchangé (+ FCFA 15 milliards). Rapporté au PIB, il passe de - 3,6 % en 2007 à - 3,3 % en 2008.

Par rapport à 2007, le déficit de la balance des services s'est aggravé, progressant de plus de 10 %. Les sorties nettes au titre des revenus ont légèrement baissé, passant de FCFA 587,7 milliards à FCFA 576,7 milliards, sous l'effet d'un repli des paiements de dividendes. La hausse (+ 7,5 %) de l'excédent des transferts est attribuable aux dons publics (+ 9,7 %) et aux transferts privés (+ 6,2 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se réduirait de FCFA 604 milliards (soit - 25,2 %), en liaison avec la baisse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en baisse de - 8,7 % pour s'établir à FCFA 682,2 milliards. Les investissements de portefeuille diminueraient de - 60,1 % (après, toutefois, une très forte progression de + 423 % en 2007) à FCFA 42,7 milliards, en raison de la baisse des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional. Les autres investissements (crédits commerciaux, prêts, dépôts) se contracteraient de FCFA 781,6 milliards à FCFA 140,8 milliards en liaison avec les opérations de traitement de la dette de certains États (notamment le Togo).

⁵ Cf 3.1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

Balance des paiements des pays de l'UEMOA

Agrégation des balances des paiements des 8 pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés ne prenant pas en compte les opérations non réparties (notamment celles du siège de la BCEAO)

en milliards de francs CFA courants

	2005	2006	2007	2008 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 1 433,7	- 994,0	- 1 765,6	- 1 824,2
Balance commerciale	- 355,0	91,8	- 994,9	- 1 009,6
Exportations FOB	6 672,6	7 403,1	7 196,7	7 947,7
Importations FOB	- 7 027,6	- 7 311,2	- 8 191,5	- 8 957,3
Balance des services	- 1 235,9	- 1 347,6	- 1 408,6	- 1 555,5
Dont fret	- 1 158,0	- 1 269,1	- 1 336,2	- 1 593,9
Balance des revenus	- 549,1	- 579,6	- 587,7	- 576,7
Dont intérêts de la dette publique	- 244,3	- 177,2	- 178,1	- 176,8
Balance des transferts courants	706,2	841,4	1 225,6	1 317,6
Secteur privé	393,0	522,3	766,8	814,4
Secteur public	313,2	319,1	458,8	503,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	1 512,8	1 659,9	2 398,8	1 794,8
Compte de capital	515,6	497,5	738,4	677,4
Dont remise de dette	128,1	4 267,0	24,6	251,7
Opérations financières	869,1	- 3 104,6	1 635,7	865,7
Investissements directs	427,9	449,4	747,3	682,2
Investissements de portefeuille	44,6	25,2	106,8	42,7
Autres investissements	396,7	- 3 579,1	781,6	140,8
<i>Dont amortissement</i>	- 477,7	- 4 370,9	- 357,1	- 376,3
ERREURS ET OMISSIONS	-29,3	-29,1	49,8	-0,4
SOLDE GLOBAL	49,8	636,8	683,0	-29,8
Pour mémoire :				
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL	625,3	4 650,1	328,4	90,4
Variation des arriérés extérieurs	461,2	380,1	300,3	-380,0
Rééchelonnements	36,0	3,0	3,5	218,7
Remises de dette	128,1	4 267,0	24,6	251,7
VARIATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS	-98,1	-537,8	-777,9	-91,4
[signe - : augmentation ; signe + : diminution]				
Exportations / Importations (%)	- 94,9	- 101,3	- 87,9	- 88,7

(a) chiffres provisoires
Source : BCEAO**2.1.5. La dette extérieure**

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, fin 2007, à USD 24 545,4 millions en progression de 13,1 %, mais toujours nettement en dessous des niveaux enregistrés en 2004 et 2005. En effet, dans le prolongement de la décision du G8 en juin 2005, plusieurs pays ont bénéficié en 2006 d'annulations de dette vis-à-vis du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale (AID) et de la Banque africaine de Développement (FAD) (cf. 1.2.2.). Les ratios de dette, sur exportations et sur PIB, de la sous région se sont ainsi sensiblement améliorés.

La progression des arriérés sur principal, enregistrée en 2007, est essentiellement constatée chez les pays qui n'ont pas bénéficié de ces annulations, en particulier la Côte d'Ivoire et le Togo, qui en représentent la quasi-totalité.

Dettes extérieures des pays de l'UEMOA				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2004	2005	2006	2007
DETTE À COURT ET LONG TERME	28 990,5	27 243,6	21 692,1	24 545,4
Dettes à long terme	26 809,7	25 211,8	19 843,9	21 847,6
Dettes publiques garanties	25 615,6	24 138,3	18 884,8	21 037,1
Dettes privées non garanties	1 194,1	1 073,5	959,1	810,5
Recours aux crédits FMI	1 018,6	765,1	265,3	301,5
Dettes à court terme	1 162,2	1 266,7	1 582,9	2 396,3
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	1 856,9	2 113,8	2 861,0	3 451,1
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	209,6	180,7	129,5	139,4
Dettes extérieures / PIB	67,7	58,2	43,1	42,5
Service payé de la dette / exportations biens et services	7,6	5,4	5,6	4,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	14,8	10,8	11,1	8,2
Sources : Banque mondiale				

Selon la BCEAO, fin 2008, le ratio de l'encours (hors arriérés) de la dette extérieure sur le PIB de l'UEMOA s'établirait ainsi à 30,7 % ; par pays il ressortirait à 14,0 % au Bénin, 20,5 % au Burkina, 18,9 % au Mali, 16,1 % au Niger et 19,5 % au Sénégal. Il est beaucoup plus élevé dans les trois autres pays : 43,0 % en Côte d'Ivoire, 72,1 % au Togo et 270,3 % en Guinée-Bissau.

2.1.6. L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité⁶ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁷. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui sur le solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement avait décidé de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, elle a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». Elle a, dans le même temps, fixé une nouvelle date objectif pour l'atteinte de la phase de stabilité, en précisant que « les États membres qui n'auraient pas respecté les

⁶ Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

⁷ Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

conditions de convergence seront astreints à poursuivre le processus de convergence afin de réaliser les objectifs définis, au plus tard le 31 décembre 2008».

Critères du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États membres de l'UEMOA	
Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> – Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (<i>critère clé</i>). – L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. – L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. – L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> – La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. – Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. – Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. – Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Selon le rapport du Comité de Convergence établi en avril 2009⁸, pour l'exercice 2008 le Bénin a respecté trois critères de premier rang. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté deux critères de premier rang. Le Togo a respecté un seul critère tandis que la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau n'en ont respecté aucun.

Position indicative⁹ des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2008)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	+	-	+	-	+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	+	-
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+
Variation arriérés ≤ 0	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-
Nombre de critères respectés	4 / 4	3 / 4	3 / 4	2 / 4	2 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	3 / 4	2 / 4	3 / 4	2 / 4	2 / 4	2 / 4	1 / 4	1 / 4

+ = respecté ; - = non respecté-

Source : Rapport du Comité de Convergence de la Zone franc (Avril 2009)

⁸ Source : Rapport du Comité de Convergence de la Zone franc (Avril 2009).

⁹ Etablie sur la base de chiffres provisoires susceptibles de modifications.

Examinant à nouveau l'état de la convergence des économies de l'Union, au 31 décembre 2008 et constatant qu'aucun pays ne respectait les quatre critères de premier rang la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement a adopté, en mars 2009, un Acte additionnel fixant le nouvel horizon de convergence au 31 décembre 2013.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la Loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les Parlements de l'ensemble des pays de la sous-région et les décrets portant création des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) sont également tous signés¹⁰. Toutefois, les activités des CENTIF n'ont effectivement démarré que dans quatre pays : le Mali, le Niger, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. La CENTIF du Bénin a été installée officiellement en mars 2009. Les États de l'UEMOA participent à un Organisme Régional de Type GAFI, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO. En ce qui concerne la lutte contre le financement du terrorisme, une loi uniforme, élaborée par la BCEAO, a été adoptée par le Conseil des Ministres en mars 2008 et doit être transposée dans le droit interne de chaque État membre. A fin mai 2009, la Loi uniforme n'avait encore été adoptée que par le Sénégal.

2.1.7. Les perspectives pour 2009

En 2009, la croissance économique devrait s'établir autour de 3,0 %, en de-ça des réalisations de 2008. Ces prévisions font l'hypothèse de conditions climatiques normales et de la poursuite par les Etats membres de leurs politiques d'investissement public. Sur ce dernier point, la mise en œuvre, dans l'ensemble des pays de la sous-région, de programmes appuyés par les ressources du FMI constitue un facteur favorable. Ces perspectives restent néanmoins marquées d'incertitudes relatives, en particulier, à l'impact de la crise financière internationale sur les économies développées et émergentes dont les marchés constituent le principal débouché des produits exportés par l'UEMOA.

Concernant les prix, les premières observations réalisées en 2009 mettent en évidence une décélération des tensions inflationnistes depuis septembre 2008, en liaison avec le retournement des cours du pétrole et des prix des produits alimentaires, locaux et importés. En glissement, l'inflation a été de 3,1 % fin avril 2009, contre 10,8 % fin août 2008 et 8,5 % fin décembre 2008. Sur l'ensemble de l'année 2009, elle pourrait s'établir, tant en moyenne qu'en glissement, en dessous de 2,5 %.

Les comptes extérieurs devraient dégager un déficit du solde courant (hors dons) de l'ordre de - 7,0 % du PIB comme en 2008. Avec le repli des prix à l'importation, le déficit commercial se réduirait. Le ralentissement des investissements directs et de portefeuille serait contrebalancé par la mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires au développement. Ces évolutions se traduiraient par un solde global de la balance des paiements en progression (FCFA 105 milliards) et donc une augmentation des avoirs extérieurs nets.

Dans le domaine budgétaire, la mobilisation des recettes intérieures devrait être pénalisée par le ralentissement de l'activité économique ce qui pourrait accentuer les difficultés des finances publiques et rendre encore davantage nécessaire l'affectation prioritaire des dépenses aux secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Selon les dernières estimations, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'aggraverait pour ressortir à 5,9 % du PIB en 2009.

¹⁰ Le Togo est le dernier pays à avoir créé une CENTIF, en mars 2008.